

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 2646

présenté par

M. Emmanuel Grégoire, M. Christophe, Mme Pic, M. Sother, Mme Godard, M. Amirshahi et
Mme Runel

à l'amendement n° 2632 de M. Viry

APRÈS L'ARTICLE 20

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
